



De l'autorité étymologique

Federico Bravo

► **To cite this version:**

Federico Bravo. De l'autorité étymologique. L'argument d'autorité, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2014. halshs-02090412

HAL Id: halshs-02090412

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02090412>

Submitted on 4 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'argument d'autorité

Collection « Voix d'ailleurs »

© Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2014
35 rue du Onze novembre
42023 Saint-Étienne cedex 2
<http://publications.univ-st-etienne.fr>

ISBN : 978-2-86272-661-8

L'argument d'autorité

Textes réunis et présentés par
Federico Bravo

Publications de l'Université de Saint-Étienne
2014

CHAPITRE XVIII

De l'autorité étymologique

Federico Bravo

Méfiez-vous de l'argument d'autorité qui s'appuie sur
l'étymologie ! On lui fait dire ce qu'on veut... !
Jean-Claude MARTIN, *Comment avoir le dernier mot ?*,
Leduc S., 2011, p. 170.

D'un côté, ceux qu'une appréhension éminemment polémique du langage amène à considérer l'acte de parole comme l'expression d'un rapport de forces relevant peu ou prou de l'autorité : toute parole est estimée relever d'une forme d'argumentation, tout argument aspire à faire autorité. De l'autre, les tenants d'une définition étroite et serrée de l'argument *ad verecundiam* ou *ad potentiam*, comme on a parfois qualifié l'étrange transfert de croyance qui, au nom de la persuasion, confèrerait à la source invoquée plus de poids qu'au raisonnement lui-même : « ... et pourtant la terre tourne. La preuve, c'est que Galilée l'a dit ! » Entre les deux, un vaste champ de réflexion qui s'ouvre à qui s'interroge sur ce qu'argumenter veut dire et sur ce que signifie, dans l'échange dialogué, le recours à l'autorité.

Dans les pages qui suivent, c'est à une définition à la fois large et ciblée du procédé que nous nous référerons : large en effet puisque, au-delà de l'argument de prestige proprement dit, nous nous intéresserons autant à l'autorité de l'argument qu'à celle dont, au premier chef, se prévaut celui qui la convoque, toute assertion à visée argumentative étant d'abord destinée à asseoir l'autorité de celui qui la profère ; mais en même temps étroite car nous circonscrivons notre réflexion à l'argument qui trouve dans la

langue elle-même la preuve de ce dont elle se veut la démonstration, avec une attention particulière à ce que l'on a pu appeler, avec bonheur, la preuve par l'étymologie¹.

Autorité, altérité, langage

... on ne peut pas compter, depuis quinze siècles,
le nombre de fois où ce mot a joué son tour favori :
vous faire croire que vous pensez ce que vous dites...

Henri MESCHONNIC, *La Rime et la Vie*, (1989),
Paris, Gallimard, 2006, p. 28.

Dans un article du 9 février 2012 consacré à l'actualité météorologique du moment, le collaborateur d'un journal espagnol en ligne explique : « *La profesión del futuro: meteorólogo. Si la misma palabra lo dice, mete-orólogo. El que se mete en el tiempo, en tu salón y en tu vida.* » Ailleurs, sur un forum de discussion, à propos des griefs portés le 28 avril 2012 par l'ex-patron des services secrets israéliens, Yuval Diskin, à l'encontre de Benjamin Netanyahu, accusé d'avoir trompé Israël sur l'Iran, un lecteur réagit : « *Pero si la misma palabra lo dice, Israel, o sea no es real.* » À quoi bon citer philosophes, penseurs et autres autorités savantes quand la langue, intertexte premier, est source infinie d'érudition et peut fournir à chaque instant le plus éclatant (*si la misma palabra lo dice*) et le plus audacieux (*Israel = no es real*) des arguments ? À quoi bon se hasarder sur le terrain toujours glissant de la citation livresque (ce prêt-à-penser qu'on n'est jamais sûr de trouver au bon moment ou de restituer fidèlement, la mémoire pouvant nous jouer des tours) et emprunter à autrui l'argument de prestige que je peux moi-même improviser à tout moment en me faisant l'interprète de ce que la langue – *ma* langue : celle que je maîtrise, celle dont je tiens mon autorité en tant que locuteur – insinue et, parfois même, dit avec force ? À quoi bon avoir recours au raisonnement d'un tiers quand cette même langue, système où tout raisonne et où tout résonne, offre le plus vaste, le plus autorisé et le plus fourni des réseaux de citations ?

Utilisé à des fins sérieuses ou ludiques, l'argument étymologique ressortit à une double autorité. D'une part, il y a l'autorité à laquelle se réfère explicitement ou implicitement quiconque y a recours, celle qu'il fait valoir lorsqu'il retrace l'histoire d'un mot ou qu'il rétablit quelque vérité oubliée en rappelant son origine, sa descendance ou sa trajectoire, qu'il inscrira dans la lignée de tel ou tel paradigme lexicogénique. Au départ, il y a quelqu'un qui est ou qui se sent autorisé à expliquer l'histoire d'un mot, à l'interpréter,

1. Jean Paulhan, *La Preuve par l'étymologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1953.

à mettre au jour les méandres de son évolution. Cette autorité-là est souvent celle que l'on reconnaît, plus ou moins diffusément, à l'institution prise dans sa globalité, à ses représentants et, plus généralement, à toute personne reconnue compétente, informée, susceptible de faire autorité en la matière : érudit, homme de lettres, lexicographe, étymologiste, linguiste, poète, spécialiste rompu à l'étude des faits de langue, au sens le plus large de chacune de ces dénominations. Mais à défaut, et les exemples cités en témoignent assez clairement, la seule connaissance empirique que le sujet a de sa propre langue suffit à faire autorité : le sentiment de la langue se fait sentiment de l'autorité – je sais ma langue, donc je sais ce que ma langue sait. D'autre part, il y a l'autorité dont est, ou dont se sent investi celui qui convoque le raisonnement linguistique dans le cadre d'une démonstration qui n'est plus nécessairement ni principalement linguistique : l'histoire argumentée du mot devient alors l'argument d'une autre histoire, elle fournit la trame d'un autre argument dont le véritable enjeu se situe ailleurs. Il s'agit là d'une deuxième instance qu'on se gardera bien de confondre avec la première même si, de fait, il y a coalescence des deux dans bien des cas. En effet, l'étymologie n'atteint à l'état d'argument qu'une fois méta-phorisée, c'est-à-dire une fois déplacée ou ex-centrée référentiellement et mise au service d'une autre démonstration. L'étymologie fait, pour ainsi dire, l'objet d'une réinterprétation, la démonstration dont elle est le support se développant dans la perspective d'une double argumentation, linguistique l'une (interprétation étymologique du mot), non linguistique l'autre (interprétation de cette interprétation). Il s'ensuit un récit argumentatif à double détente ou, si l'on préfère, une double fictionnalisation car il y a l'explication du mot et il y a ce que l'on fait de cette explication. Première mise en récit : le locuteur raconte l'histoire d'un mot à l'instar du narrateur qui raconte l'histoire d'un personnage. On est là sur un registre de restitution : restitution des faits linguistiques dans le premier cas, restitution des faits événementiels dans le second, en vue, dans les deux cas, de leur scénarisation. Deuxième mise en récit : le mot est indexé à l'univers référentiel comme la fiction narrative est corrélée à une situation réelle de sorte que, loin d'être mis en concurrence, le réel langagier et le réel référentiel s'éclairent l'un l'autre et s'expliquent l'un par l'autre. On se situe là sur un registre d'interprétation : interprétation du réel à la lumière du fictionnel et réciproquement. Désormais opérationnelle, l'étymologie est prête à livrer tous les enseignements que le raisonnement analogique sera à même de lui faire révéler, comme la fable morale rapportée par le sage ou comme l'*exemplum*² didactique convoqué

2. Pour une poétique de l'*exemplum* nous renvoyons le lecteur à nos trois études « Poétique de l'exemple. Notes sur le livre de *Calila e Dimna* », *Les Langues néo-latines*, 296, 1996, p. 19-36, « El tríptico del diablo. En torno al libro de *Sendabar* », *Bulletin Hispanique*, 99, num. 2, juillet-décembre 1997, p. 347-371

par le prédicateur. En invoquant l'étymologie d'un signifiant pour mettre au jour quelque aspect caché de son signifié, le locuteur espère ainsi atteindre à quelque vérité de son référent, par une sorte d'empathie entre deux mondes que rien ne prédispose à se rencontrer. En d'autres termes, par la manipulation du mot, il se donne l'illusion d'avoir une prise sur le réel : les frontières entre le référent et le référant s'estompent, au gré des analogies, sous l'effet de leur mise en miroir. Insensiblement l'origine des mots se confond avec celle des choses : *omnis enim rei inspectio etymologia cognita planio est*, nous dit Isidore de Séville³. Et c'est là justement que réside le pouvoir de l'étymologie.

Là réside aussi le pouvoir de l'étymologiste, pour qui « le système des signatures » qui signale la gémellité entre mots et choses « renverse le rapport du visible à l'invisible », comme l'a remarquablement exposé Michel Foucault :

Tout le volume du monde, tous les voisinages de la convenance, tous les échos de l'émulation, tous les enchaînements de l'analogie sont supportés, maintenus et doublés par cet espace de la sympathie et de l'antipathie qui ne cesse de rapprocher les choses et de les tenir à distance. Par ce jeu, le monde demeure identique ; les ressemblances continuent à être ce qu'elles sont, et à se ressembler. Le même reste le même, et verrouillé sur soi⁴.

Lorsque dans ses *Ceuvres morales*, Plutarque explique, par exemple, qu'en ce bas monde l'âme n'a pas de connaissance, sauf lorsque, au seuil de la mort, elle devient le théâtre d'une sorte d'expérience initiatique, la mort n'étant autre chose qu'une initiation aux grands mystères, c'est par un argument étymologique qu'il entend démontrer l'immortalité de l'âme en soulignant « le rapport naturel entre les deux termes qui expriment ces deux actions », à savoir : « mourir », *teleutân*, et « être initié », *teleîsthai*, à l'image – ajoute-t-il – du rapport qui « est entre les choses mêmes ». Autrement dit, si mourir est une autre manière de commencer, c'est bien parce qu'il y a dans le nom qui désigne la première action quelque chose qui rappelle le nom de la seconde. Et réciproquement. La preuve de l'immortalité de l'âme est faite : celle du pouvoir du langage aussi qui porte la signature de la proportion entre les êtres qui peuplent l'univers qu'il a pour mission de nommer. Mais n'est-ce pas trop faire confiance aux mots ? Car il faut avoir une sacré foi dans la langue pour lui conférer un tel pouvoir probatoire. En effet, les signifiants convoqués en témoignage ne font pas que signaler le lien de

et « Arte de enseñar, arte de contar. En torno al *exemplum* medieval », *X Semana de Estudios Medievales: La enseñanza en la Edad Media*, Logroño, Instituto de Estudios Riojanos, 2000, p. 303-328.

3. *Etymologiarum sive Originum*, I, 29.

4. *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, p. 40.

connexité qui, sur le plan notionnel aussi bien que sur le plan de l'implication, ne manque pas de relier les deux procès en question : encore leur est-il demandé ici de rendre visible aux yeux de la raison ce que les yeux tout court ne sont pas capables de percevoir, et c'est en cela qu'ils font foi de preuve. L'étymologie devient, on le voit, une forme de désoccultation.

L'intérêt premier de ces étymologies que l'on qualifie tantôt d'amusantes, tantôt de fantaisistes, ne réside pourtant ni dans le sentiment de justesse linguistique qu'elles ne manquent pas d'éveiller ni, quelque audace interprétative qu'elles révèlent, dans la fascination qu'elles suscitent souvent en raison de leur caractère ingénieux. Leur intérêt, au-delà même du travail de vérité qu'elles accomplissent et qu'elles donnent à voir, réside bien plutôt dans l'étrange familiarité de la démarche explicative qui les fonde, démarche que tout locuteur reconnaît comme sienne lorsque, confronté à un mot inconnu, il cherche, au prix parfois des rapprochements les plus improbables, à lui trouver une explication plausible, poussé par l'horreur du vide sémantique et par « le besoin de ramener l'inconnu au connu », selon la formule d'Henri Frei⁵ : interrogé à brûle-pourpoint, tel locuteur, instruit, n'hésitera pas à faire dériver le mot latin *cornucopia* du verbe grec *scopeo*, confondant la corne de l'abondance avec une improbable longuevue, tel autre, illettré, dira entendre distinctement dans le mot *analphabète*, le mot *bête* précédé de son hyponyme *âne*, association qui s'impose avec un tel caractère d'évidence que l'espagnol est allé jusqu'à produire la forgerie *analfabestia*, comme si quelque chose rapprochait universellement, translinguistiquement, le nom de la lettre et – les contraires s'attirant – celui qui dit l'illettrisme. Rien, on le voit, n'est plus proche de l'étymologie populaire que l'étymologie savante, celle-là même qu'on brandit comme une arme à l'appui d'une argumentation philologique pour asseoir sa propre autorité (et son érudition) et, simultanément, pour renvoyer l'interlocuteur à son ignorance. Comme l'explique Louis-Jean Calvet, l'étymologie dite populaire « n'a de "populaire" que l'adjectif qui la définit et qui voudrait l'opposer à l'étymologie "savante" ou "scientifique" » :

Lorsque des locuteurs disent qu'une assemblée d'élus s'appelle le *parlement* parce qu'on y parle et qu'on y ment, nous pouvons considérer qu'ils font preuve d'une certaine naïveté (ou qu'ils jouent sur les mots [...]). Mais lorsque j'entends un psychiatre, parlant à la télévision d'un criminel, déclarer que « le remords, c'est la nouvelle mort », c'est revivre le crime qu'on a commis, alors que le mot vient de *remordre*, je considère plutôt qu'il tente de mettre la langue au service de son analyse psychologique en se forgeant une étymologie *ad hoc*. Nous avons dans les deux cas une erreur historique, une

5. Henri Frei, *La Grammaire des fautes*, (1929), Rennes, Ennoia, 2003, p. 52.

fausse étymologie, mais un *vrai* comportement linguistique, une pratique qu'encore une fois le linguiste doit étudier⁶.

Peut-on donc inscrire l'argument étymologique au nombre des modalités de l'argument d'autorité? Non, sans doute, si par argument de prestige on entend avec Chaïm Perelman – dont les travaux, justement, font « autorité » en la matière – l'ensemble « des actes ou des jugements d'une personne ou d'un groupe de personnes [qu'on utilise] comme moyen de preuve en faveur d'une thèse⁷ » : à nous en tenir à une interprétation stricte et étroite du procédé, l'argument étymologique ne relèverait de l'argumentation par autorité que dans le cas très précis où celui-ci se trouverait associé à un nom d'auteur (soit, littéralement, à une autorité) choisi qui plus est en raison de son prestige, l'étymologie elle-même important moins dans le cas d'espèce que le nom de l'instance chargée de la valider. Là, précisément, résiderait le transfert de croyance qui à l'impact du raisonnement va privilégier l'impact de sa source et à l'autorité de l'étymologie celle de l'étymologiste. Mais la réponse est beaucoup moins tranchée lorsqu'on considère la visée perlocutoire de l'argument étymologique, lieu où se rejoignent jusqu'à se confondre, comme dans l'argument d'autorité, les notions de prestige et d'autorité. Aussi est-il possible, sans se livrer à quelque forme de contorsion conceptuelle ou d'extrapolation, de rapporter à l'argument étymologique les différentes vues développées par Perelman à propos de l'argument d'autorité. Parmi les caractéristiques de l'argument d'autorité et avant de les problématiser⁸, l'auteur signale, par exemple, l'infaillibilité de l'autorité, souvent convoquée « d'une manière abusive, péremptoire » et jamais questionnée ou remise en cause par l'orateur, ainsi que son caractère frauduleux, suivant en cela les thèses de Pareto pour qui cet argument serait à considérer « comme un moyen de donner un vernis logique aux actions non-logiques et aux sentiments dont elles tirent leur origine », constatation qui l'amène à conclure à un pseudo-argument destiné à camoufler l'irrationnel et à faire soutenir nos croyances « par l'autorité de personnes éminentes, le consentement de tous ou du plus grand nombre⁹ ». Or aucun de ces traits n'est, à proprement parler, de nature à différencier l'argument d'autorité de l'argument étymologique, dont l'infaillibilité, par exemple, qu'elle soit réelle ou feinte, n'est pas davantage mise en cause par son instigateur dans le cadre d'un raisonnement étymologique, la question étant

6. *Le Jeu du signe*, Paris, Seuil, 2010, p. 115.

7. *La Nouvelle Rhétorique. Traité de l'argumentation II*, Paris, PUF, 1958, p. 411.

8. En effet, l'auteur va nuancer par la suite ces positions en précisant que « s'il est toujours, dans une argumentation particulière, permis de contester sa valeur [= de l'argument d'autorité], on ne peut, sans plus, l'écartier comme irrelevant », *ibid.*, p. 412.

9. Perelman, *op. cit.*, p. 411-412.

plutôt de savoir ici ce qu'on doit entendre par « vraie » ou par « fausse » étymologie et si, par exemple, une fausse étymologie peut conduire à un vrai raisonnement, c'est-à-dire à une démonstration qui ne soit viciée par aucune absurdité ni entachée d'aucun vice de logique. De même, le caractère frauduleux du procédé destiné à masquer le déficit de logique par un excès de confiance en la parole d'autrui peut, tout à fait analogiquement, être prêté au raisonnement étymologique : c'est bien à une autorité que se réfère le locuteur lorsqu'il convoque le savoir linguistique et étymologique d'un Isidore de Séville, d'un Nebrija, d'un Covarrubias, d'un Corominas ou d'un Alain Rey... et c'est sous leur invocation qu'il va, frauduleusement ou non, bâtir son argumentaire. On voit alors le prestige de la démarche étymologique se doubler du prestige de l'étymologiste engagé dans cette démarche. Que l'on pense enfin au sens que le linguiste donne au mot « conventionnel » à propos de l'arbitraire du signe et l'on se rapprochera des vues de Pareto pour qui l'autorité n'est pas l'apanage « des personnes éminentes » : si l'auteur reconnaît aussi comme autorité celle qui émane du « consentement de tous ou du plus grand nombre », alors la langue, dont chaque unité de sens se construit sur la base d'un consensus ayant fait l'objet d'une convention sociale, est par définition la plus conventionnelle et la plus consensuelle des autorités.

Perelman lui-même admet l'extrême diversité, la disparité et parfois même la fragilité des autorités invoquées : « tantôt – dit-il – ce sera "l'avis unanime" ou "l'opinion commune", tantôt certaines catégories d'hommes, "les savants", "les philosophes", "les Pères de l'Église", "les prophètes" ; parfois l'autorité impersonnelle : "la physique", "la religion", "la Bible" ; parfois il s'agira d'autorités nommément désignées¹⁰. » Aucune raison toutefois de limiter à ces quelques cas de figure l'inventaire des autorités susceptibles d'être mobilisées au cours d'un affrontement verbal : il n'y a pas plus d'autorité, me semble-t-il, dans « *les savants s'accordent à dire* » ou « *les philosophes pensent* » que dans « *mon grand-père disait* » ou « *comme dit le proverbe (ou la chanson)* ». Dans tous les cas le locuteur ouvre le parapluie de l'autorité pour à la fois opposer à son adversaire un argument qui se veut inattaquable et se mettre à l'abri de toute sanction sociale. La force de cette autorité en apparence lâche (« on dit », « je me suis laissé dire », « comme qui dirait ») réside dans son caractère inaliénable, rien – pas même le locuteur qui l'invoque – ne pouvant se soustraire aux desseins de l'autorité à laquelle il fait appel et à laquelle lui-même est ou feint d'être assujéti : ce n'est même pas moi (instance de parole subjective et par là même suspecte) qui le dit, c'est un autre (mieux placé que moi dont je ne suis que le

10. Perelman, *op. cit.*, p. 413.

transcripteur) qui l'affirme. D'exemple en exemple, on voit ainsi l'autorité se déliter en une multitude d'instances de plus en plus imprécises et de moins en moins identifiables, dont la fonction première est d'être l'instrument de la désobjectivation, car l'enjeu, ici, n'est autre que le contournement du moi : puisque tout ce que je dis est, du fait que c'est moi qui le dis, marqué du sceau de la subjectivité et donc frappé de partialité, c'est à l'avis d'un autre que je fais « en toute impartialité » le choix de m'en remettre. Cet autre-que-moi que j'érige en instance supérieure à moi et que je convoque comme témoin autorisé tire toute son autorité de l'effacement de l'instance de parole dont, pourtant, il se sustente. Relève ainsi de l'argument d'autorité toute manœuvre de délégation de la parole destinée à évincer le moi engagé dans l'argumentation au bénéfice d'un tiers, en apparence promu en arbitre, en réalité ventriloqué par lui : l'autorité a partie liée avec l'altérité. Avoir recours à l'autorité, c'est faire de l'autre l'auteur de son propre raisonnement et, coextensivement, de l'auteur invoqué l'alter ego de sa pensée. Le choix entre « comme dit Platon », qui individualise l'objet de cette désobjectivation, et « comme dit *l'autre* », qui le réduit – ou plutôt l'élargit – à son expression la plus universelle et la plus subduite, n'est plus dès lors qu'une question d'érudition ; dans un cas comme dans l'autre, le sujet s'efface au moyen d'une énième salvatrice qui, ailleurs sur l'échiquier grammatical de la personne, va lui restituer, significativement renforcé, le pouvoir qu'il affecte de ne pas avoir. Là réside la vraie rétorsion argumentative : ce n'est pas que je pense comme Platon, c'est Platon qui pense comme moi. C'est toujours l'autre qui est fondé d'autorité : tout l'art de l'orateur consistera à vampiriser cette autorité tout en s'en distançant¹¹.

On le voit : autorité est le nom que prend l'altérité dans le discours argumentatif. Entre simulation de l'autre et dissimulation du moi, c'est à un exercice un rien théâtral que se livre l'orateur, soumis à un dédoublement quasiment schizophrène qui, entre soumission et sédition, le conduit à mettre autant de zèle et d'ardeur à se soumettre à l'autorité qu'il invoque et à laquelle il voue une ferveur quasiment idolâtre qu'à ignorer l'argument ou à contester l'autorité qui pourraient lui être opposés, le recours à l'autorité étant l'argument au moyen duquel le locuteur va finalement se dispenser d'argumenter : une sorte de fin de non recevoir. Une littérature abondante illustre toutes ces questions que je ne juge pas utile pour mon propos de développer davantage ici. Reste que l'argumentation, dont l'argument d'autorité n'est qu'une modalité particulière, revêt des implications épistémiques beaucoup moins souvent explorées : toute argumentation est en

11. Sur ce point, nous renvoyons le lecteur à l'hypothèse de « L'autorité de l'ennemi comme appui argumentatif » formulée par Philippe Breton dans ce même volume.

effet la résultante d'un choix à l'appui duquel le locuteur édifie, à la faveur de l'arsenal des techniques et des procédés que la rhétorique met à sa disposition, un discours persuasif destiné à « convaincre » ou à signifier son opposition à une thèse, mais en amont de ce choix et hors du champ de vision de la rhétorique (et de la linguistique), il y a tout le cheminement, verbalisé ou non, qui a conduit le sujet à cette prise de position. De cet « avant » dont il est pourtant crucial de comprendre les mécanismes, de ce moment singulier où le raisonnement bascule dans la croyance et où tout se joue finalement, il est rarement question dans les études consacrées à l'argumentation, qui dans leur immense majorité prennent ce choix pour acquis et ne s'intéressent que rarement aux mécanismes et aux enjeux de ce qui est pourtant à la source de tout travail argumentatif, à savoir : la prise de parti. En effet, d'abord on croit – ou veut croire – en quelque chose ; ce n'est qu'après, dans une chronologie de raison, qu'on cherche les arguments par lesquels on va s'employer à défendre cette position pour emporter l'adhésion du destinataire, même si dans les faits, comme le dira Merleau-Ponty, « ... l'orateur ne pense pas avant de parler, ni même pendant qu'il parle ; sa parole est sa pensée¹². » Or ces deux moments sont radicalement opposés : l'un relève de la croyance, l'autre – pur marketing – de la stratégie. C'est à ce deuxième moment que se rapporte classiquement la rhétorique avec les cinq étapes qu'elle érige en système – invention, disposition, élocution, action, mémoire –, mais la rhétorique ne dit rien sur l'avant de ce travail (qu'est-ce qui, au départ, me conduit à épouser, puis à défendre, tel point de vue plutôt qu'un autre ?) ni sur l'après (qu'est-ce qui me conduit à épouser ou à récuser le point de vue de mon interlocuteur ?). Tout se passe en effet comme si le début et la fin de cette course à la persuasion étaient ignorés, comme si ces deux moments pourtant cruciaux échappaient à l'étude de l'argumentation, car trop engagés du côté de l'intersubjectivité, de l'affect, de la croyance, de l'idéologie ou encore de ce que, sans trop bien savoir ce que recouvre l'expression, on appelle l'intime conviction : a-t-on seulement pris la mesure de toute la complexité que recouvre la simple énonciation d'une formule aussi minimaliste que « je crois » ? Et pourtant, au départ il y a bien le croire qui passe bien avant le dire et c'est ce croire, en amont de toute argumentation, que l'on retrouve aussi au terme du processus argumentatif car c'est lui que le locuteur cherche *in fine* à atteindre et sur lui qu'il entend en dernière instance exercer une action : être ou ne pas être convaincu, se laisser ou non convaincre, telle est pourtant la question. La symétrie apparente de ces deux moments liminaires, au départ et à l'arrivée du parcours argumentatif, ne saurait masquer la disproportion souvent

12. *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p. 209.

constatée entre les moyens engagés dans l'argumentation et leur impact réel : 4 999 amendements et 110 heures de débat sur le mariage pour tous n'auront finalement pas réussi à faire évoluer d'un iota la position d'un seul député au cours du marathon parlementaire. *Parlez, mais taisez-vous !* pourrait-on dire avec Philippe Breton¹³ pour illustrer d'une phrase cet état de fait. À quoi bon s'obstiner alors à argumenter lorsqu'on sait d'avance, de quelque côté qu'on se situe, combien éloquence, persuasion et croyance sont *de facto* déconnectées : l'argument qui fait mouche n'est pas toujours, on le sait, l'argument qui l'emporte. Et réciproquement : la raison du plus fort n'est pas nécessairement la raison la plus forte. La qualité de l'argumentation ne préjugeant en rien de la qualité de l'écoute qui lui est prêtée, pourquoi donc argumenter sans fin ? C'est la question que soulève, en guise de conclusion à son *Traité de rhétorique antilogique*, Marc Angenot, spécialiste et pionnier des études sur les « dialogues de sourds » :

... si je n'argumentais que face à des gens que je crois avoir des chances de convaincre ou d'ébranler, j'aurais de la peine à expliquer l'abondance de discours argumentés – de la polémique politique à la querelle de ménage – là où les chances de persuader l'interlocuteur, de modifier son point de vue sont pratiquement nulles et où la seule conclusion est celle, dépitée, de la querelle de ménage : « *You just don't understand!* » Argumenter revient en tout cas à accepter de façon inhérente l'échec probable de ce qui peut paraître comme un effort de persuasion. (Après quoi, je peux me consoler *in petto* en me disant que, puisque je suis raisonnable, mes interlocuteurs sont bien fous de résister au vrai¹⁴).

Il se pourrait bien alors que l'autorité qui, d'après Perelman, transforme « les normes axiologiques en normes thétiques¹⁵ », finisse elle-même par se transformer en une sorte de juge invisible (dieu ? arbitre spectral ? alter-ego énonciatif ?) donnant raison à l'orateur et par là même lui donnant la force (et la foi !) de poursuivre contre vents et marées une argumentation qu'il sait vouée à l'échec : « on argumente *devant* quelqu'un, devant un public [...] mais on s'adresse toujours, par dessus leurs têtes, à *Quelqu'un d'autre*¹⁶ », explique Marc Angenot reprenant la thèse de l'Auditeur universel de Perelman¹⁷. Et si la vraie autorité était celle de cette figure spectrale et silencieuse, sorte d'archi-destinataire fantasmé, à mi-chemin entre le juge et le complice, qui l'habite de sa conviction et le porte par sa présence hallucinée ? Car persuadé, il faut d'abord l'être soi-même pour espérer persuader

13. *Éloge de la parole*, Paris, La Découverte, 2007, p. 185.

14. *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Arthème Fayard, 2008, p. 439.

15. Perelman, *op. cit.*, p. 414.

16. *Ibid.*, p. 442.

17. *Op. cit.*, p. 46 et suivantes.

l'autre, y compris – et surtout – quand on n'a aucune chance d'y parvenir : « ... je continue à argumenter – explique Marc Angenot – comme si un Arbitre transcendant nous écoutait et comme si j'espérais qu'il me donnera finalement raison¹⁸. »

Quelle est donc, dans le dispositif sommairement décrit ici, la place de l'argument étymologique ? Et d'abord : l'étymologie peut-elle être assimilée à une autorité ? On aura compris, au terme de ce premier examen, que la démarche étymologique se fonde, lorsqu'elle poursuit une visée argumentative, sur les mêmes principes et les mêmes mécanismes qui président à l'argumentation par autorité. En effet, l'argumentation étymologique ressortit pleinement à l'autorité parce qu'elle se réfère à un *avant* qu'elle institue immédiatement en *paradigme* auquel la pensée doit inmanquablement se rapporter sous peine de se fourvoyer. Dans ce sens, l'argument d'autorité repose sur l'idée d'une précédence qui a valeur de préséance. Il élabore une sorte de jurisprudence assurant pour son propre compte le recyclage des arguments du passé : ailleurs, à un autre moment, un autre que je tiens pour « informé » a déjà eu à se prononcer sur une « affaire » analogue et a dit vrai. Il n'en va pas autrement de l'argument étymologique qui se réfère à un passé linguistique promu et puise dans l'histoire de chaque mot pour construire sa propre jurisprudence en se référant au moment où le mot « disait vrai ». Si, comme nous l'avons vu, l'autorité est l'autre nom donné à la tradition, l'étymologie (qui se laisse aisément rapprocher de ce que Perelman appelle « l'autorité du grand nombre¹⁹ ») tire son autorité du consensus anonyme que des siècles d'évolution linguistique ont façonné en héritage patrimonial : l'autorité, c'est *l'autre hérité*. Que le locuteur se rapporte alors à un nom prestigieux (« comme le dit Platon... ») ou à une étymologie (« comme son nom l'indique... »), le mouvement par lequel il se place sous l'arbitrage d'un tiers autorisé est le même. L'étymologie étant, au pied de la lettre, la vérité cachée du mot, l'argument étymologique ne saurait puiser sa force ailleurs que dans le travail de vérité que la démarche étymologique voit s'accomplir en elle. Or cette expérience aléthique de la parole et de la pensée ne saurait faire oublier combien est prégnante, en termes d'affect, de retentissement émotionnel, voire de reviviscence, la révélation de cette vérité du langage inespérée soudainement percée à jour : l'inattendu fait irruption/effraction dans le langage comme pour mieux jouer avec les contradictions et les suspendre au nom d'une vérité étourdissante – étourdir c'est mettre l'intellect en sommeil – furtivement entraperçue dans la fulgurance de l'émotion que soulève toute expérience

18. *Op. cit.*, p. 444.

19. *Op. cit.*, p. 414.

épiphanique. C'est là justement que le *movere* de la triade programmatique de l'éloquence *docere-delectare-movere* (et subséquemment le *pathos* de la tradition rhétorique) rejoint à la fois le *style* du poétologue et l'*affect* du psychanalyste. C'est désormais sous le signe de ce triple rapport que seront placées les remarques qui suivent autour de l'autorité étymologique.

Stupeurs et tremblements : la révélation étymologique

Logique et justification de soi vont ensemble. Même en dormant nous argumentons toujours ! Les rêves analysés par Freud (et rêvés souvent par lui – voir celui de l'« Injection faire à Irma ») sont bel et bien des *argumentations*, extravagante sans doute, mises au service d'une dénégation de responsabilité, d'une disculpation, d'une justification de soi.

Marc ANGENOT, *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Arthème Fayard, 2008, p. 444.

L'épisode est bien connu : le 12 octobre 1936, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Salamanque dont il est le recteur, à seulement quelques dizaines de mètres du palais épiscopal où Franco a établi son quartier général, le philosophe basque Miguel de Unamuno prononce, lors de la cérémonie célébrée à l'occasion du « Jour de la Race », le discours de clôture dans une ambiance électrique en présence de l'évêque de Salamanque et du général Millán-Astray, fondateur de la légion étrangère qui, installé au fond de la salle, agite la populace en lançant le slogan franquiste : « Espagne... une ! Espagne... grande ! Espagne... libre ! » Après avoir répondu aux diatribes du professeur Francisco Maldonado contre les Basques et les Catalans, Unamuno est vite interrompu au cri de « Vive la Mort ! » (cri de ralliement de la légion) lorsqu'il interpelle le prélat, Monseigneur Enrique Plá y Deniel qui tremble dans son fauteuil. Le vieux philosophe, qui qualifie la devise de la légion de cri nécrophile (« ¡viva la muerte ! »), n'hésite pas à s'en prendre alors au général mutilé, « infirme sans la grandeur d'âme d'un Cervantès » ne trouvant de soulagement « que dans les mutilations qu'il peut faire subir autour de lui ». À ces mots, le général franquiste s'écria : « Mort aux intellectuels ! Vive la mort ! » La réponse du Recteur fut de celles qui entreraient à jamais dans l'histoire : « *Venceréis, pero no convenceréis*²⁰. » La suite, on la

20. « ¡Éste es el templo de la inteligencia ! ¡Y yo soy su supremo sacerdote ! Vosotros estáis profanando su sagrado recinto. Yo siempre he sido, diga lo que diga el proverbio, un profeta en mi propio país. Venceréis, pero no convenceréis. Venceréis porque tenéis sobrada fuerza bruta ; pero no convenceréis, porque convencer significa persuadir. Y para persuadir necesitáis algo que os falta : razón y derecho en la lucha. Me parece inútil pedirlos que penséis en España. He dicho. » [« Ce lieu est le temple de l'intelligence. Et je suis son grand prêtre.

connaît : un silence de plomb, des phalangistes faisant le salut fasciste, des légionnaires en émoi autour du général, un garde du corps qui pointe son fusil-mitrailleur sur Unamuno, puis, désamorçant la situation extrêmement tendue, l'épouse de Franco venant au-devant d'Unamuno et le priant de lui donner le bras pour se retirer discrètement.

Si j'évoque cet épisode de l'histoire contemporaine d'Espagne c'est, d'une part, parce que la parole s'exerce ici dans un cadre argumentatif classique, avec un orateur et un auditoire. Le recteur de l'université qui, pour affirmer son autorité, proclame en détournant le proverbe « ... j'ai toujours été prophète dans mon pays » (est-il besoin de souligner ici combien le double dispositif enthymémique et parémiologique relève de l'argumentation par autorité²¹), fondera son argumentation sur, précisément, l'absence d'arguments de ses adversaires : « ... vous *vaincrez* parce que vous avez la force brute/brutale mais vous ne *convaincrez* pas car, pour convaincre, il faudrait que vous ayez des *arguments* », et conclura – aux deux sens du terme – en disant : « pour *persuader* il vous faudrait avoir ce qui vous manque : la raison et le droit dans votre combat ». Mais il y a bien plus : la situation d'énonciation laisse voir à l'œuvre une disproportion massive dans le rapport de forces qui oppose l'orateur, armé de sa seule parole (et de son *ethos*), à ses destinataires, armés de fusils-mitrailleurs. Si j'évoque donc cet épisode de l'histoire d'Espagne, c'est d'abord et surtout parce que l'échange rapporté entre Unamuno et Millán-Astray ressortit justement à l'Histoire et non à une quelconque forme de fiction : ce n'est pas un *personnage* qui a proféré ces mots – l'Unamuno de *Niebla*, par exemple –, mais bel et bien une *personne*, un être en chair et en os qui, s'exposant à la foudre des hordes fascistes qu'il conspue héroïquement, choisit de risquer sa propre vie – la vraie – au nom d'une vérité aussi difficile à dire qu'à faire admettre dans le contexte politique de l'époque : on est là dans le réel, aux antipodes de la littérature, aux antipodes de l'artefact fictionnel, loin de toute élaboration métaphorique ou symbolique, loin de toute visée artifiante, sublimante, esthétisante. L'épisode n'est pas un simple récit, *une* histoire : il est marqué du sceau de l'Histoire, ancré dans le réel expérientiel, le réel historique, le réel référentiel. C'est, littéralement, lourdement, factuellement, une affaire de vie ou de mort, qui ne laisse aucune place à des fantaisies spéculatives

Or vous profanez cette enceinte sacrée. Quoi qu'en dise le proverbe, j'ai toujours été prophète dans mon propre pays. Vous vaincrez parce que vous avez largement la force brutale. Mais vous ne convaincrez pas. Car, convaincre c'est persuader. Or, pour cela, il vous faudrait avoir ce qui vous manque : la raison et le droit dans votre combat. Je ne juge pas utile de vous exhorter à penser à l'Espagne. J'ai terminé. »]

21. Sur ce point, nous renvoyons le lecteur à la contribution, dans ce même volume, d'Elvezio Canonica, « Le proverbe comme argument d'autorité dans le *Diálogo de la lengua* de Juan de Valdés (1535-36) ».

ou à des considérations esthétiques : *primum vivere*. Et pourtant : la pulsion poétique est là qui, malgré l'urgence de la situation, fait consonner comme pour mieux les opposer, tels deux frères ennemis, ces deux faces clivées du même complexe signifiant que sont les deux paronymes « vaincre » et « convaincre » qui, promus au statut d'antonymes et soutenus par la rime et par le jeu dérivationnel, jouent des effets puissants de la figure étymologique. Faire des jeux de mots alors même qu'on est en danger de mort : y a-t-il preuve plus éclatante de la consubstantialité du langage – et, au-delà, de l'être – et du poétique ? Car il s'agit bien de cela : le style n'est pas une posture ; l'imposture, c'est de le croire. Henri Meschonnic le formule magistralement dans le titre qu'il donne à l'un de ses essais, *La Rime et la Vie*, signalant par là qu'il n'y a pas, comme on s'obstine à le penser, d'un côté, le jeu de la littérature et, de l'autre – à l'extrême opposé –, le jeu de la vie, mais une « historicité radicale du langage » qui fait que « la rime ne s'oppose pas plus à la vie que le langage ne s'oppose à la vie²² » : c'est le parti (pris) du rythme. En d'autres termes : ce ne sont pas les mots qui riment entre eux, mais « le poème [qui] rime avec la vie²³ ». Voilà le vrai travail de la rime ou, plutôt, le travail de la vraie rime, qui n'est pas ce jeu d'échos, dévolu à l'espace sanctuarisé de la poésie, que les manuels de rhétorique décrivent, classent, dissèquent, taxonomisent et finalement vident de toute sa substance en en faisant une « figure de style » : cette vision mutilante de la rime a pour effet de la déchoir de sa vraie mission et de la reléguer au rang d'artifice accessoire, d'« aboli bibelot d'inanité sonore » (par où on constate aussi l'effet paradoxal de la démarche de sacralisation, le moteur du langage poétique se muant insidieusement en jeu superflu, rhétorique – au sens le plus avili du terme –, dérisoire, insignifiant). Par cet exemple tiré de l'Histoire, je n'entends pas signifier l'étrange irruption du mode poétique au sein du réel « prosaïque » (pour une critique de ces deux concepts, plus proches qu'on ne veut bien le croire, on ne peut que renvoyer, une fois encore, aux travaux incontournables d'Henri Meschonnic), mais souligner l'intime et essentielle consubstantialité de ces deux principes qu'on oppose coutumièrement comme deux impossibles. Il ne s'agit pas seulement ou simplement de souligner la prégnance du poétique, mais bien plus loin de l'arracher au domaine de l'esthétique auquel des siècles de théorie l'ont plus ou moins frauduleusement confiné et de dire, avec Henri Meschonnic, combien finalement *la poésie est ordinaire*²⁴ : « La relation entre la rime et la vie enlève la poésie à l'esthétique. Elle fait passer la poésie à un autre monde

22. Henri Meschonnic, *La Rime et la Vie*, Paris, Gallimard, 2006, p. 443.

23. *Ibid.*, p. 441.

24. *Op. cit.*, p. 252.

que celui du signe, où l'esthétique a son discours. *La Rime est une éthique*²⁵. [...] Dans le langage, la rime et la vie ont le même avenir²⁶. » À voir dans la rime la raison de la poésie on a fini par oublier la poésie de la raison :

Jouez à l'étymologie comme vous voulez. Vraie et fausse [...], elle vous dit la même vérité. Qu'elle organise ce qui se fait de se défaire. Qu'elle rassemble. Le couplage n'en est qu'un cas particulier, qui dans notre culture nous a caché le reste. La rime entasse. Elle thésaurise. Elle bat les mots et retourne celui que vous attendiez, celui que vous ne pensiez pas. Dans les deux cas vous avez perdu.

Parce qu'elle triche. Elle vous montre un mot dans un autre mot, la vérité d'un mot dans la vérité d'un autre. Elle participe de la paronomase. Ce que seule son identification restrictive à une position finale de vers masquait. La rime triche comme le destin tricherait s'il jouait aux cartes. Puisqu'il saurait d'avance. La rime sait d'avance. Elle est dans les mots cette relation qui sait d'eux avant eux non pas ce que vous voulez qu'ils disent, mais ce qu'ils disent de vous. Ce qu'ils montrent de vous²⁷.

Des exemples tirés de l'histoire comme celui que nous venons d'évoquer nous rappellent cette vérité fondamentale que Roman Jakobson énonce à la fois sur le mode de la loi générale et de la conclusion visionnaire en disant : « L'ubiquité et l'implication mutuelle du Verbe et de l'Art du Verbe, là réside l'unité native de la science prochaine de ces deux universaux indissociables [que sont] le Langage et la Poésie²⁸. » On voit émerger là la dimension « stylistique » du procédé argumentatif, dimension qui, j'essaierai de le montrer ici, est une manifestation indissociable de ce que l'on a coutume de désigner sous le nom d'affect. Observons pour l'heure l'allure sentencieuse, quasiment proverbiale que revêt la formule lapidaire et acérée de l'orateur « *veneceréis pero no convenceréis* » et la réflexion métalinguistique qui, de ce fait, sous-tend son énonciation, Unamuno s'en remettant ici à une espèce de vérité linguistique pour énoncer par un jeu de mots – mais aussi pour la dénoncer – une vérité historique, celle-là même que laisse apparaître en trompe l'œil l'histoire de étymon latin *vincere* se diffractant en deux signifiants proches mais au sémantisme radicalement opposé *en contexte*, à l'image de l'illusion dont sont victimes *en situation* ceux qui, ralliés à la cause du plus fort (la sauvagerie est une force), se croient détenteurs de la raison. L'énonciation de ce mirage référentiel se soutient donc performativement d'un autre mirage, linguistique celui-ci, qui montre

25. Je souligne.

26. *Op. cit.*, p. 273.

27. *Op. cit.*, p. 256-257.

28. *La Charpente phonique du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 281.

combien les apparences sont trompeuses : ceux qui aujourd'hui ont la force ne sont pas les plus forts, et c'est ce paradoxe que dramatisent les mots eux-mêmes au moyen de cette diffraction paronymique aux effets clivants, quelque ressemblance qu'ils puissent entretenir : vaincre n'est pas convaincre.

En quoi la réplique célèbre d'Unamuno relève-t-elle de l'argumentation *par autorité* et dans quelle mesure, si tel s'avère être le cas, cette autorité est-elle justiciable du qualificatif d'*étymologique* ? L'autorité, ici, n'est ni celle, singulière, de la « personne supposée savoir » (au sens non lacanien de l'expression) ni celle, anonyme, du « plus grand nombre » : la seule autorité en cause est celle que porte avec lui et que donne à voir ici le langage par le choix et la mise en concurrence de ces deux paronymes génétiquement reliés – c'est ce qu'on appelle avoir le sens de la formule, ou de la répartie. C'est la raison pour laquelle, alors même qu'Unamuno ne fait explicitement appel à aucune forme d'autorité en dehors de celle – non des moindres – que lui confère son statut de recteur de l'université, et qui n'invoque pas expressément l'étymologie, comme on invoque une citation ou un auteur, pour prouver la vérité des propos qu'il tient, sa démonstration relève pleinement, à mes yeux, de l'étymologie, une étymologie agie (et non simplement invoquée) qui donne à voir ici un mot accouchant d'un autre, affublé d'une étrange prothèse (vaincre > con-vaincre) chargée de dire antinomi-quement et l'unité apparente et la désunion profonde qui à la fois relie et oppose les deux signifiants, à l'image de la brèche qui, entre dénis, mensonges et faux-semblants, est en train de s'ouvrir au sein de la société espagnole. L'orateur n'a pas besoin d'invoquer le pouvoir probatoire des mots : il fait bien plus que cela en le donnant directement à voir et en apportant ainsi la démonstration de ce qu'il ne serait pas inconvenant d'appeler la preuve par la rime. Par le tour aphoristique que prend son énonciation, la vérité qu'Unamuno entend exprimer s'accompagne d'une autre vérité, linguistique, avec laquelle il la fait consonner, le travail de la rime ne consistant pas, avons-nous dit, à faire rimer deux mots, mais à faire rimer deux vérités. Et c'est ce que fait apparaître l'« insignifiant » fait de langue que nous venons de décrire, dans cette réplique aujourd'hui proverbialisée, tant elle semble investie d'une portée gnomique : la formule d'Unamuno est de celles qui font mouche non pas parce qu'elle allie à la justesse de la pensée la justesse de l'expression mais, justement, parce que les deux plans ne sont plus dissociables. N'est-ce pas cette coalescence du son et du sens qu'on appelle communément l'éloquence ? Mais, en amont, une autre question se pose, naïve mais cruciale à mes yeux : pourquoi un argument aurait-il besoin de se soutenir de la rime pour être plus persuasif ? Car la phrase d'Unamuno doit sa fortune non seulement au contexte historique dans lequel elle a été proférée mais aussi aux qualités « musicales » de la trou-

vaille étymologique. Parvenus à ce point et sans entrer dans une querelle des langues qui serait aussi stérile que fallacieuse, il faut bien admettre, par exemple, qu'il est plus percutant, grâce à la rime, de dire en italien « *traduttore, traditore* » que de platement expliquer que « le traducteur est un traître », que le traducteur français de Freud a justement plus de chances de réussir son pari (au risque de passer lui-même pour un « traître ») en rendant l'expression « *Träume sind Schäume* » par une construction échoïque comme « songes, mensonges » qu'en la traduisant littéralement, prosaïquement, par « les rêves ne sont que de l'écume²⁹ » et qu'il y a plus de force dans « *vinceris, pero no convenceris* » que dans « *you will win, but you will not convince* » : la pensée est la même mais, comme le dit Cicéron, si « c'est assez pour l'esprit, ce n'est pas assez pour l'oreille³⁰ », la question, au fond, étant de comprendre comment s'articulent faits de style et effets de persuasion. En quoi, finalement, la rime participe du mouvement de pensée qui conduit sinon à l'adhésion aux arguments énoncés par l'adversaire du moins à la reconnaissance de leur puissance démonstrative ? Ou pour le dire autrement : pourquoi ce qui est plus *beau* paraît toujours, du même coup, plus *convaincant* ?

Prenons le problème à la racine : aux sources mêmes de la Rhétorique. Car, comme le rappelle fort justement Christelle Reggianni, l'intégration de la rhétorique – art du discours persuasif – aux études littéraires ne va pas de soi, sauf à considérer que l'œuvre littéraire est le lieu d'une argumentation, ce qui reste à prouver. Que dès l'Antiquité on ait pu faire d'un poète le paradigme même de l'orateur – pensons à Virgile – ne change rien à l'affaire : certes un Henri Bayard ne manquerait pas, en prenant l'histoire à rebrousse-poil, de voir dans l'épopée nationale romaine la démonstration « avant coup » de la psychanalyse à venir³¹ mais, en dehors de cette appréhension – au demeurant fort stimulante – des faits littéraires comme des manifestations de ce qu'il est convenu d'appeler « plagiat par anticipation », il faut beaucoup d'ingéniosité et un rien d'acharnement (ou de mauvaise foi) pour lire un poème comme on lit un réquisitoire, un plaidoyer ou une quelconque forme d'argumentation : « le texte littéraire peut-il être sans

29. « De tels efforts font sourire les gens sérieux. "*Träume sind Schäume*", les rêves ne sont que de l'écume », peut-on lire dans la traduction française de *Sur le rêve* de Sigmund Freud (Paris, Gallimard, 1988, p. 48) par Cornélius Heim qui prend soin d'ajouter en note de bas de page : « Un équivalent approximatif pour rendre l'homophonie "*Träume – Schäume*" pourrait être en français : "songes – mensonges" ». Rappelons incidemment les propos de John Orr sur l'étymologie : « Il y a loin, semble-t-il à première vue, de l'étymologie populaire à la poésie. Mais que fait le poète qui rime *songe* et *mensonge*, sinon établir un rapport harmonieux et satisfaisant, bien que momentané, de forme et de sens : satisfaisant parce qu'il contente cette aspiration obscure vers l'ordre qui est à la base même de l'étymologie populaire », (« L'étymologie populaire », *Essais d'étymologie et de philologie française*, Paris, 1963, p. 4).

30. *De Orator*, LXIII, 214.

31. Pierre Bayard, *Peut-on appliquer la littérature à la psychanalyse ?*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2004.

nuances assimilé à un discours ? Si l'on parle de discours littéraire, quel type de persuasion associera-t-on à ce discours ? Selon quelles modalités, et dans quelle finalité, la persuasion du discours littéraire opère-t-elle ? », se demande à juste titre Christelle Reggianni³². Car en faisant des figures du discours l'instrument de la persuasion on fait du poète un rhéteur et, réciproquement, de l'orateur un poète ce qui, on en conviendra, est loin de revêtir un caractère d'évidence. En consacrant à ces questions deux ouvrages distincts, l'un sur la *Rhétorique*, l'autre sur la *Poétique*, Aristote s'emploie, du moins dans le principe, à distinguer des pratiques langagières dont l'histoire se chargera très vite de brouiller les frontières. Admis sans discussion comme s'il coulait de source, le lien entre le poétique (qui relève de l'esthétique) et le rhétorique (qui relève de la persuasion) est posé comme un donné rarement questionné dans les traités : seuls quelques travaux, comme ceux de Georges Vignaux³³, dont il convient de souligner ici l'originalité et l'acuité théoriques et critiques, font figure d'exception. Or la question est fondamentale et les rares manuels de rhétorique qui la soulèvent l'expédient systématiquement ou presque en postulant une sorte de compromis conciliant l'art poétique et l'art de la persuasion, comme le fait Christelle Reggianni elle-même lorsqu'elle explique que « la littérature n'est pas étrangère à la persuasion et que, symétriquement, la composition d'un discours persuasif peut impliquer une recherche de la beauté³⁴ », ce qui, on en conviendra aussi, ne répond nullement à la question, car si on ne saurait douter de l'appétit du récepteur à apprécier la beauté d'une argumentation, on a un peu plus de mal à comprendre qui et de quoi l'œuvre littéraire peut bien avoir pour mission de persuader.

Une réponse économique consisterait, comme nous l'indiquions en ouvrant ces réflexions, à étendre la notion d'argumentation à toute pratique langagière : si tout acte de parole relève d'une manière ou d'une autre de l'argumentation, alors le discours littéraire, qui n'en est qu'un cas particulier, ressortit nécessairement aussi à l'argumentation. Mais je ne me lancerai pas dans la démonstration d'une telle proposition dont le postulat de départ – « parler c'est argumenter » – relève moins du constat et de l'observation directe des faits que du parti pris et de la croyance. La réponse, pour moi, est ailleurs : à la fois dans le texte et en dehors de lui, à savoir, dans ce qu'il provoque comme perception – comme « sensation » – dans l'esprit de celui qui en est le destinataire. Si poétique et rhétorique se confondent c'est parce que l'expérience *esthétique* est d'abord et avant tout une expérience

32. Christelle Reggianni, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette, 2001, p. 5.

33. Cf. Georges Vignaux, *L'Argumentation. Essai d'une logique discursive*, Genève, Droz, 1976, et *Le Discours acteur du monde. Énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys, 1988.

34. *Ibid.*, p. 5.

esthétique qui touche à ce qu'on appelle vulgairement l'émotion, réalité complexe et polymorphe qui, tour à tour et selon les circonstances, prendra le nom d'impression (corrélat perceptif d'*expression*), de sentiment, de transport, de mouvement (de l'esprit : *movere*) ou d'affect... Nous tiendrons que le travail de persuasion joue, pour parvenir à ses fins, « sur la même fibre » que le travail poétique en induisant comme lui (bien qu'à des fins différentes) un état de conscience altéré ou, si l'on préfère et pour reprendre l'éclatante et inusable formule de Coleridge, une sorte de « suspension consentie de l'incrédulité » dont l'effet le plus immédiat est d'opérer, plus ou moins momentanément, plus ou moins durablement, une suspension du jugement critique : du coup, ce n'est pas le discours littéraire qu'il faut assimiler au discours argumentatif, mais l'argumentation qu'il convient, du fait de l'effet à la fois « incitatif » et « paralysant » auquel elle prétend contradictoirement, de rapprocher du mode poétique. C'est en effet dans la suspension du mouvement délibératif que le *movere* trouve, paradoxalement, son expression la plus achevée et c'est là que réside aussi la clé du problème, que l'on peut désormais énoncer en disant que l'impact persuasif d'une formule ne se mesure pas à la vérité qu'elle assène mais au mouvement d'affect qui accompagne son énonciation. On se fourvoierait lourdement en postulant une quelconque corrélation entre vérité et persuasion sans tenir compte de ce dernier paramètre : un argument n'est pas plus convaincant parce qu'il est vrai mais parce qu'il est beau. Variante : la condition de vérité n'est ni nécessaire ni suffisante, sauf à considérer qu'elle ne relève plus exclusivement du « dit » mais aussi (voire principalement) du « dire ». Le vrai n'est pas forcément beau, mais le beau s'impose toujours comme une vérité – durable ou passagère, mais souvent brutale – à laquelle, lorsque il y a subjugation, le sujet se soumet pleinement, sans condition ni réserve. C'est sous l'effet saisissant, bouleversant, de cette lueur de vérité donnée à voir et enfin entr'aperçue, sous l'effet de ce « K.O. verbal³⁵ », que l'autre est mis « hors d'état de penser », ce en quoi l'argumentation (comme la rime qui, selon Henri Meschonnic, triche à montrer « la vérité d'un mot dans la vérité d'un autre ») peut être assimilée à une tricherie : celle qui, sous couvert de rationalité, consiste, tout à fait irrationnellement, à faire passer le *beau* pour du *vrai*.

Que l'on pense à présent au travail proprement archéologique qui préside à la démarche étymologique dans son inlassable quête de vérité

35. Expression d'Uli Windisch, qui rappelle combien il est plus important de vaincre son adversaire que de le convaincre : « Comme dans n'importe quelle autre forme de lutte, le but du duel langagier est de vaincre, à défaut de convaincre. Pour réduire l'Autre au silence, pour le disqualifier, pour le mettre hors jeu. Le K.-O. verbal, voilà l'enjeu et la suprême jouissance des polémiqueurs » (*Le K.-O. verbal. La communication conflictuelle*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1987, p. 21).

(*étumos*) et l'on sera amené à faire le même constat : il y a dans la découverte de cette vérité cachée du mot, comme dans toute découverte, quelque chose de troublant où se mêlent inextricablement sentiment de vérité et vérité du sentiment : les effets de la résurrection de cette vérité oubliée brandie comme une arme sont, malgré les apparences, moins ceux du *docere*, que ceux, conjugués, du *movere* et du *delectare*. C'est cette étrange « confusion des sentiments » qui, dans un contexte polémique ou dans le cadre de l'échange argumentatif, va entraîner, mieux que le K.-O. verbal dont parle Uli Windisch, la levée des derniers verrous de la raison, telle une faille dans son dispositif de vigilance. L'étymologie est une arme discursive non seulement parce qu'elle rétablit une vérité qui, érigée en autorité, peut être opposée comme un argument rationnel à un adversaire, mais aussi parce que ce mouvement de remontée loin vers l'origine a quelque chose de vertigineux et de saisissant qui, par son effet sidérant, peut suffire à le désarmer. L'impact de l'argument étymologique est moins de l'ordre de l'intellection que de l'ordre de l'émotion : comme la rhétorique, l'étymologie naît d'un questionnement du vrai saisi dans son inaliénable relation au beau. On pourra objecter avec Boileau que « rien n'est beau que le vrai » : rien n'est pourtant plus vrai que le beau, tant le beau recouvre toujours l'apparence du vrai. De là, selon moi, qu'on puisse sans contradiction parler de vérité poétique pour se référer à ce mensonge monté de toutes pièces qu'est la fiction littéraire et que l'on puisse, sans abus de langage, parler de vérité étymologique y compris pour évoquer ses formes les plus déviantes, de l'étymologie populaire à l'étymologie cratyliste en passant par toutes sortes de fausses étymologies. En un mot, l'autorité étymologique n'est pas l'autorité du vrai, mais l'autorité du beau : elle puise moins sa force de persuasion dans la vérité linguistique qu'elle met au jour que dans l'état de débordement intellectuel que cette découverte a pour effet de provoquer.

Sur la base de ces quelques constatations, je poserai en guise de conclusion : 1) que la *vérité étymologique* se construit en marge de ce qu'on entend communément par *vérité historique*, 2) qu'elle prend, dans le cadre de l'argumentation par autorité, la forme d'une *réévaluation* du langage qui est aussi une *révélation* du langage, 3) que c'est à l'*impact émotionnel* lié à cette révélation/révolution, plus qu'au prestige de l'autorité convoquée, que l'argument étymologique doit son *pouvoir de persuasion*.

1. *Vérité étymologique n'est pas vérité historique*. L'une des manifestations sans doute les plus accomplies de la démarche étymologique est celle qui, dans le domaine de la linguistique historique, a abouti à la reconstruction de ce qu'il est convenu d'appeler l'indo-européen. Cette réussite scientifique est pourtant née d'un pari fou : celui de remonter le cours de l'histoire jusqu'à un état de langue, hors de portée de la mémoire archéologique, dont

aucun vestige ne permet d'attester matériellement l'existence, sur la seule foi de la méthode déductive et comparative et ce avec un degré non négligeable de certitude. Aux origines de la plupart de langues d'Europe et de plusieurs langues d'Asie, cette protolangue n'est toutefois qu'une hypothèse de travail que l'orthodoxie linguistique recommande de prêcher – comme en témoignent les programmes universitaires – pour expliquer les correspondances qui traversent les quelque mille langues concernées. L'énigme de cette langue à la fois étrange et familière fascine toujours autant et les débats entre indo-européanistes (sur la reconstruction de telle racine ou de tel ensemble lexicogénique, sur des problèmes de datation et de typologie linguistique ou sur les implications de tous ordres – géo-linguistiques, anthropologiques, civilisationnelles – que revêt l'adoption de ce modèle archéologique) sont toujours aussi vifs et passionnés : ils sont plus rares lorsqu'il s'agit de questionner la réalité même de l'objet étudié. Depuis quelque temps, pourtant, plusieurs voix se sont levées pour mettre en cause la *vérité historique* de cette langue qui, ni morte ni vivante, est « toute entière élucubration du savoir », voix parmi lesquelles celle, non des moindres, de Jean-Claude Milner se demandant s'il ne faut pas traiter cette langue inouïe – au propre comme au figuré – comme « un espéranto quelconque, concocté à des fins rationnelles, en vue d'éliminer toutes les traces d'un excès où le sujet aurait fait signe » :

... chaque forme indo-européenne est en elle-même un nœud d'associations [...] Le dictionnaire étymologique se propose en fait comme une arborescence aux branchements incessants, s'offrant à ce qu'un sujet s'y inscrive [...] ... tout est affaire de reconstruction de savoir. Mais ce savoir lui-même est tout infecté d'un désir, celui de l'indo-européaniste : car, après tout, qui peut attacher à la reconstruction d'une langue, dont nul jamais ne percevra le moindre élément, sinon un désir ? [...] l'indo-européen est [...] l'ensemble de toutes les arborescences des langues particulières, la matrice et l'écriture de toutes les équivoques [...] On décrit par là un nœud où s'entrecroisent et se recourent le savoir, l'écriture, et la langue comme lieu des équivoques [...] Ce qu'on retrouve alors, c'est le concept de signifiant-maître, signifiant de ce qu'il y a d'Un dans tout ordre signifiant, et pour chaque signifiant de cet ordre. En ce sens, l'indo-européen est le signifiant-maître incarné pour chaque langue particulière³⁶.

De cette quête de *l'étymon ultime* des langues, il serait donc peut-être plus prudent de retenir la vérité profonde qui, hors de toute détermination chronologique, se dessine derrière l'arbre généalogique ainsi reconstitué, à savoir que toute langue est structurée comme un diagramme, comme un réseau

36. *L'Amour de la langue*, (1978), Paris, Verdier, 2009, p. 99-100.

de connexions et de correspondances, comme un complexe buissonnant où tout se fait écho et où tout se tient, pour reprendre la formule consacrée : quoi d'étonnant alors à ce qu'on puisse découvrir des arborescences et des ramifications dans des langues différentes, même éloignées, puisque toutes sont issues... du même cerveau humain ? On comprend la portée et l'enjeu d'une telle deshistoricisation : considéré sous ce rapport, l'indo-européen n'est plus la langue des origines – la langue-mère –, ni même *une* langue, mais juste *de la* langue, sa quintessence ou mieux encore : son inconscient. Car la vérité qui pointe derrière cette chimère, il se pourrait bien que l'on doive à Jacques Lacan de l'avoir percée à jour en forgeant – à de tout autres fins – le concept de *Lalangue* qui place le signifiant au cœur de la réflexion. La démarche étymologique ne tire pas sa force – pas plus que son autorité – de l'Histoire avérée et documentée, mais du semblant d'historicité qu'elle introduit dans ce qui n'est probablement qu'une « étymologie statique », pour reprendre l'heureuse formule de Vendryes³⁷. Le travail de reconstruction de l'indo-européen ne consistant qu'à simuler des processus d'évolution, le résultat d'une telle entreprise ne peut être qu'une simulation de langue dont l'évolution ne revêt que l'apparence de l'histoire. Cela, on le voit, suffit largement à « faire autorité ». Car il n'y a pas une histoire « officielle » des mots qui serait radicalement différente de celle, « dissidente », que les mots racontent d'eux-mêmes : les procédés auxquels fait appel l'étymologie dite scientifique sont rigoureusement les mêmes que ceux dont se servent Cratyle, Isidore de Séville ou Court de Gébelin dans leur démarche explicative. Tout n'est qu'affaire d'interprétation des données : comme le signale Yves Cortez dans un ouvrage au titre à dessein provocateur (*Le Français ne vient pas du latin !*), en comparant deux phrases comme « L'information contenue dans ce message est confidentielle » et « *The information contained in this message is confidential* », on n'aurait que trop raison de conclure à une parenté étroite, au sens lourdement généalogique du terme, entre les langues française et anglaise³⁸ : comment, dès lors, ne pas céder aux vertiges de la comparaison et ne pas se livrer à des rapprochements entre des langues aussi éloignées que le celte et le sanskrit ou l'italique et le tokharien ? Là réside la puissance explicative de ce monstre linguistique pourtant monté de toutes pièces : avec son système flexionnel complexe, ses laryngales à mi-chemin entre consonne et voyelle et son « vocabulaire des institutions », l'indo-européen est beau comme un poème.

2. *La parole parturiente ou l'autorité de Cratyle*. Le plaidoyer *pro domo* auquel se livre Cratyle pour défendre et illustrer la motivation des signes prend

37. « Pour une étymologie statique », *BSLP*, XLIX, 1953, p. 1-19.

38. Yves Cortez, *Le Français ne vient pas du latin ! Essai sur une aberration linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 31-32.

l'allure d'une spéculation sur l'origine des langues : comme le rappelle Gérard Genette à propos d'un autre texte fondateur – le *Traité de la formation mécanique des langues* du Président de Brosses –, « c'est bien l'étymologie, comme chez Socrate dans la première partie du *Cratyle*, qui véhicule la motivation du langage³⁹ ». L'élan de vérité qui, étroitement lié au *sentiment* de la langue, sous-tend la quête étymologique trouve son *moteur* dans la *motivation* du signe, la mise en lumière d'un lien étymologique étant *ressentie* par le sujet « comme le dévoilement d'une parenté cachée entre les signes⁴⁰ » : motion, motivation, émotion, voilà donc les trois piliers de la *révélation étymologique*. Parce que la motivation du langage est d'abord et avant tout une affaire de perception, un mot n'est pas opaque parce qu'il cesse, même partiellement, de signifier mais parce que, en proie à une forme de cécité sélective, son utilisateur cesse de voir ce que le mot n'a de cesse de lui montrer. Rien, si ce n'est l'(in)attention du locuteur, n'entrave en vérité l'accès au sens : je n'ai pas *vu* la porte, je n'ai pas *su* entrer. La découverte étymologique n'est souvent qu'une compréhension *après coup* de ce qui ne demande qu'à être reconnu car, comme le dit fort justement François Jullien, « ce n'est qu'après coup, et rétrospectivement, qu'on peut aborder la question du commencement⁴¹ ». Une telle régression ne va pas sans un quantum d'affect⁴² : c'est le sentiment de stupéfaction qu'éprouve le sujet en découvrant, par exemple, qu'une *fourchette* n'est jamais qu'une *petite fourche* ou que le mot *fenêtre* ne signifie pas ce que *ventana* et *window* semblent s'être étrangement, secrètement, accordé à signifier malgré la distance qui sépare l'espagnol de l'anglais. Ces petites trouvailles, le sujet peut en avoir la confirmation en consultant les dictionnaires étymologiques. Ou non, car cela ne change rien au sentiment de découverte qui s'empare de lui. Obnubilé, le sujet l'est tout autant lorsque, à la faveur d'une modification de son mode d'écoute et en dépit de toute vérité historique, il entend le mot *guerre* dans la première syllabe du mot *guérison*, qu'il voit poindre le mot *rêve* dans le verbe *réveiller*, ou qu'avec Francis Ponge il perçoit le verbe *voir* caché dans les sonorités du mot *voyage*⁴³. Ce sujet-là, rien ne pourra le détourner de la certitude que, dans *bonimenteur*, il y a le mot *menteur* ; aussi vrai que dans

39. « Avatars du cratylisme », *Poétique. Revue de théorie et d'analyses littéraires*, n° 11, 1972, p. 368.

40. Marie-José Reichler-Béguelin, « Motivation et remotivation des signes linguistiques », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, tome LXV, fasc. 1, 1993, p. 9.

41. *Entrer dans une pensée ou des possibles de l'esprit*, Paris, Gallimard, 2012, p. 7.

42. Au sens large, non freudien, de l'expression.

43. « Je ne serais pas l'homme que vous connaissez, cher ami, ne sachant qu'en voyage il y a voir, qu'en voyage voir est venu et qu'il s'en est fallu de peu, sans doute, que voyager fût dit de l'action même de voir. Qu'en tout cas, s'adonner au voyage, c'est une certaine façon de voir. Et que si voyage en effet n'est pas voyance, qui est vision dans le présent de l'avenir, pourtant il n'en est pas loin : car c'est vision d'un présent fugace, d'un avenir qui cesse de l'être, d'un passé en passe de le devenir. » Francis Ponge, « Le porte-plume d'Alger », *Méthodes*, (1961), Paris, Gallimard, 1988, p. 83.

choucroute il y a *chou* et il y a *croûte*: voilà comment la vérité d'un mot retentit poétiquement dans la vérité d'un autre. L'étymologie, on le voit, est encore une autre façon de faire rimer les mots, à moins que ce ne soit la seule, car plus d'un poète affirme que la poésie n'invente rien et ne fait que découvrir ce qui est déjà là. Ailleurs⁴⁴ j'ai dit qu'il n'y a pas de théorie du langage qui ne soit d'abord théorie *poétique* du langage: considéré sous l'espèce du raisonnement étymologique, l'argument d'autorité en est la manifestation la plus éclatante qui mêle inextricablement le poétique et le rhétorique. L'autorité de l'argumentation étymologique c'est dans la vérité affective qu'elle éveille (*pathos*), non dans la vérité philologique qu'elle prône (*logos*), qu'elle trouve son fondement. Il est peut-être temps, comme le dit Philippe Monneret, de « songer à organiser un nouveau voyage en Cratylie, dans un esprit qui soit moins celui du touriste disposé à revenir les bras chargés de curiosités que celui du voyageur qui parcourt l'inconnu dans l'espoir d'élargir son propre monde⁴⁵ ». On s'aperçoit alors, en parcourant l'histoire du cratylisme, qu'on n'a que trop souvent mis au compte du signifiant ce qui n'est le fait que de celui qui le regarde. Or il n'y a pas, comme les traités de sémantique le postulent classiquement, des mots opaques et des mots transparents; il n'y a que des yeux qui « voient » et des yeux qui « regardent »: même hors de mon champ d'attention, un tableau reste un tableau. Le voir est la condition première du savoir qui n'est à son tour que résurgence de ce que l'on sait déjà, d'où l'effet de saisissement. Au lieu d'utiliser l'adjectif *cratyliste* pour désigner, face à l'étymologie dite « scientifique », cette parturition jubilatoire des mots affranchie de toute préoccupation historique, je propose de réserver ce terme pour nommer non pas le *mouvement de pensée* qui conduit à la filiation de deux signes mais le *mouvement d'affect* dont se supporte la découverte étymologique, c'est-à-dire l'effet de révélation dont s'accompagne, telle la levée d'un secret de famille, le dévoilement de la parenté « cachée » entre deux mots.

3. *Pour une grammaire des affects: la preuve par l'étymologie.* La démarche éminemment *rationnelle* dans laquelle s'inscrit toute pratique argumentative (nul ne contestera, comme le rappelle Perelman, que « le pouvoir de

44. « En effet, en considérant le poème comme la réalisation ou, mieux, comme l'aboutissement d'un projet onomastique, Ferdinand de Saussure met en lumière un mécanisme associatif fondamental, auquel il donne le nom de "sociation", mécanisme qui révèle puissamment ce que sa découverte singulière – et cruciale, mais modeste si on ne la rapporte qu'au passe-temps littéraire dont elle se veut au premier chef l'élucidation – revêt d'universel, car c'est par le style, c'est-à-dire par l'idiosyncrasie du langage poétique, que Saussure va atteindre à l'universel linguistique illustrant cette vérité – scandaleuse en linguistique, élémentaire en psychanalyse – que *toute théorie du langage est théorie poétique du langage.* » (Federico Bravo, *Anagrammes. Sur une hypothèse de Ferdinand de Saussure*, Limoges, Lambert-Lucas, 2011, p. 243).

45. Philippe Monneret, *Le Sens du signifiant*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 8.

délibérer et d'argumenter ne soit un signe distinctif de l'être *raisonnable*⁴⁶ ») ne saurait faire oublier le caractère profondément irrationnel des preuves qu'une telle pratique met à contribution, de la passion à la suggestion, en passant par toutes sortes de « sources suprarationnelles de certitude comme le cœur, la grâce, l'*Einfühlung* ou l'intuition bergsonienne⁴⁷ ». Perelman a raison d'insister sur la notion d'évidence qui, reliant le psychologique au logique, est l'objet ultime de toute démonstration : « toute preuve serait réduction à l'évidence et ce qui est évident n'aurait nul besoin de preuve⁴⁸ ». Telle est la force de l'évidence, qui ne demande pas à être démontrée mais seulement à être montrée et donc perçue. C'est, selon moi, à la clarté de cette évidence que se rattache littéralement la racine *arg-* « blancheur, éclat » dont est issu le mot *argument* et dont la valeur chromatique se retrouve également dans des dérivés comme *argent* « métal clair » ou *Argos* « d'une blancheur éclatante » : ne qualifie-t-on pas justement d'éclatante la preuve qui par son caractère d'évidence ne peut être réfutée ? L'argumentation la plus cérébrale vise à toucher la corde sensible de l'adversaire et si le « clouage » de bec n'en est qu'un effet collatéral, ce n'est pas un de ses moindres pouvoirs que de littéralement *ob-nubiler* la conscience critique de celui qui en est la cible. L'image chromatique qui est à la racine étymologique de l'argumentation signifierait ainsi le basculement de la conscience sous l'effet de cette évidence soudainement apparue, à moins qu'une autre vérité ne jaillisse déjà des tréfonds de l'étymologie qui, dans le jeu combiné de la persuasion et de la manipulation, mettrait plus spécifiquement en cause la candeur (du lat. *candidus* « blanc ») de celui qui s'y laisserait prendre... En resuscitant l'histoire oubliée d'un mot et en la lançant à la face de son adversaire, l'orateur entend re-susciter auprès de son auditeur les mouvements intérieurs dont il a lui-même été saisi en accédant à cette vérité retrouvée et provoquer la même tension psychique qui, tel un petit séisme, l'a secoué de l'intérieur au moment où il en a fait la découverte. Comme nous l'avons vu, la démarche étymologique est radicalement, fondamentalement, *allégorique* : les mots se mettent soudainement à dire autre chose que ce qu'ils ont coutume de signifier et c'est l'étrange familiarité de cet *autre* jaillissant du *même* qui a pour effet de susciter la stupeur, le ravissement, la sidération de qui, se croyant solidement amarré au quotidien, voit l'imprévu y faire irruption sans crier gare : le sujet fait alors l'étrange découverte que la prose la plus bassement utilitaire n'est jamais qu'une forme particulière de poésie. On pourrait établir *mutatis mutandis* un parallèle entre la motivation

46. *Op. cit.*, p. 1. Je souligne.

47. *Op. cit.*, p. 5.

48. *Op. cit.*, p. 4.

du mot qui est là mais qu'on ne « veut » pas voir et ces événements enfouis dans notre mémoire qu'on ne « peut » pas se remémorer : dans les deux cas – réactivation de l'étymon et retour du refoulé –, le sujet fait à ses dépens l'expérience de l'inquiétante étrangeté du familier. « Ce *Unheimlich* – nous rappelle Freud – n'est en réalité rien de nouveau ou d'étranger, mais quelque chose qui est pour la vie psychique familier de tout temps et qui ne lui est devenu étranger que par le processus de refoulement⁴⁹. » On peut alors dire du mot ce que Bruce Bégout dit de l'objet familier qui « devient soudainement inquiétant, non parce qu'il révèle une étrangeté que je ne lui soupçonnais pas, mais parce que, pour une raison ou pour une autre, je ne suis pas capable d'entretenir avec lui ce lien de familiarité habituelle⁵⁰ ». C'est cette impression de déjà-vu qui, doublée du sentiment – plus ou moins étrange, plus ou moins familier – d'un éveil de la conscience, fonde la démarche étymologique et permet de retrouver le lien historiquement perdu. La *vraie* étymologie (si l'on veut bien excuser le pléonasma) n'est pas celle que restitue l'historien de la langue en retraçant – plus ou moins fidèlement mais toujours impersonnellement – la généalogie des mots utilisés par la collectivité mais celle qui, nous permettant de nous retrouver nous-mêmes dans cette histoire anonyme, nous fait entendre à nous-mêmes ce que nous disons *vraiment* chaque fois que nous les utilisons. L'affect, c'est l'émoi de ce lien retrouvé : le trouble vient de la clarté de cette découverte.

Cette parole retrouvée – les derniers développements l'ont assez laissé deviner – trouve son expression la plus radicale dans l'expérience analytique, lieu d'une singulière réactivation du langage où l'analyste, agissant comme un destinataire générique⁵¹ un peu à la manière de l'auditeur universel dont parle Perleman, fait entendre à celui qui parle – ou qui se tait – ce qu'il dit et qu'il sait déjà à son insu. À supposer que le colloque analytique (*talking cure*) soit assimilable à une quelconque forme d'argumentation étymologique (qu'est-ce que la règle fondamentale sinon une extension du diagramme linguistique à l'ensemble des forces et des représentations qui participent de la vie psychique du sujet ?), la psychanalyse constitue sans aucun doute la preuve la plus retentissante sinon la plus spectaculaire de la puissance heuristique, figurative, symbolisante, agissante, voire curative du raisonnement étymologique, dont les mécanismes sont aussi bien à l'œuvre dans le travail de déconstruction d'un lapsus que dans l'interprétation d'un rêve. En d'autres termes, les pouvoirs de l'argumentation

49. Sigmund Freud, « L'inquiétante étrangeté », *L'Inquiétante Étrangeté et autres essais*, (1985), Paris, Gallimard, 2003, p. 246.

50. *La Découverte du quotidien*, Paris, Allia, 2005, p. 361.

51. Expression de Louis de Saussure & Steve Oswald, « L'engagement comme notion cognitive associée au destinataire », *L'Analisi linguistica e letteraria*, XVI, 1, 2008, p. 485.

étymologique, c'est la théorie psychanalytique, non la science rhétorique, qui en parlerait le mieux. Il y a, en effet, une corrélation à établir entre le processus au terme duquel le sujet, habitué à appeler une « aiguille » une « aiguille », découvre un jour ce que le nom ne lui a jamais caché, à savoir qu'une *aiguille* n'est qu'un petit objet *aigu*, et celui qui conduit l'analysant à établir un lien entre deux signifiants, deux représentations ou deux souvenirs qui, en apparence éloignés, font l'anamnèse du même événement, découvrant sous l'apparence de l'un l'incoercible réalité de l'autre : *il n'y a pas que les mots qui riment*. Cette mise en facteur soudaine, ce lien révélé jusqu'alors inaperçu, cette évidence enfin reconnue que certaines langues figurent littéralement comme une « chute » dans la vérité (« *jya caigo!* » dit-on en espagnol, « *caiu a ficha!* » en portugais), il ne serait pas incongru d'y voir une manifestation de cet « après-coup » de l'interprétation (car il faut bien *deux coups* pour produire *une* interprétation) qu'André Green résume si justement en disant « le moment où ça se passe n'est pas le moment où ça signifie⁵² ». C'est aussi cette idée de chute que l'on retrouve, notons-le au passage, dans la notion d'*idée incidente* ou d'*idée subite involontaire* que Freud indexe sous le terme d'*Einfall* pour désigner les associations et les souvenirs qui, faisant irruption dans le discours de l'analysant, révèlent sa pensée latente. On ne saurait trop, au moment où il faut conclure ce travail, assimiler cette chute dans « l'abîme vertigineux et lacunaire des origines⁵³ » à un retour de la langue à l'état primitif où l'*in-fans* n'en avait justement pas, mais il se pourrait bien que dans la sidération qui accompagne le travail associatif il y ait quelque chose de l'infantile qui parle en nous. Après tout, comme le fait remarquer Jacques André, « la première langue étrangère pour l'enfant est celle que les adultes parlent entre eux⁵⁴ ». Mais, comme le rappelle aussi l'auteur, on peut apprendre à parler beaucoup plus tard⁵⁵.

Avant d'être le nom d'un procédé rhétorique, l'expression « argument d'autorité » est elle-même une figure de style qui, opacifiée par l'usage, enferme une contradiction interne insurmontable, alliant à la *logique* de l'argumentation, démarche rationnelle, par essence critique et spéculative, l'*illogisme* du recours à l'autorité – autrement dit à la force –, qui par définition interdit toute pensée critique : l'argument d'autorité se noie ainsi dans l'*ouroboros* du raisonnement vicié par l'absurde qui fait de l'autorité un argument et, inversement, de l'argument une autorité. Mais ce n'est là qu'une

52. *Le Temps éclaté*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2000, p. 45.

53. Jean-Claude Rolland, *Les Yeux de l'âme*, Paris, Gallimard, 2010, p. 157.

54. *La Psychanalyse à l'épreuve du malentendu*, Paris, PUF, 2006, p. 19.

55. *L'Imprévu en séance*, Paris, Gallimard, 2004, p. 13.

manifestation de la contradiction interne, plus profonde, qu'enferme le mot argumentation : pour être une alternative à la violence, la parole (toujours interprétante) n'en est pas moins porteuse d'une autre violence, sublimée certes, mais puissante : celle, fondatrice, de la secousse intérieure provoquée par la découverte d'une vérité et par l'effondrement concomitant de l'ordre établi et des certitudes. C'est cette « course à la vérité », que Cratyle devine par une étymologie éminemment suspecte sous le mot *alèthéia*, qui fonde le travail étymologique. L'autorité n'est, au final, que l'émotivité de l'interprète : l'affect, c'est la violence de l'interprétation.

Sources

- ANDRÉ Jacques, *L'Imprévu en séance*, Paris, Gallimard, 2004.
- ANDRÉ Jacques & LASVERGNAS Isabelle (dir.), *La Psychanalyse à l'épreuve du malentendu*, Paris, PUF, 2006.
- ANGENOT Marc, *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Arthème Fayard, 2008.
- BAYARD Pierre, *Peut-on appliquer la littérature à la psychanalyse ?*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2004.
- BÉGOUT Bruce, *La Découverte du quotidien*, Paris, Allia, 2005.
- BRAVO Federico, *Anagrammes. Sur une hypothèse de Ferdinand de Saussure*, Limoges, Lambert-Lucas, 2011.
- , « Poétique de l'exemple. Notes sur le livre de *Calila e Dimna* » in *Les Langues néo-latines*, 296, 1996, p. 19-36.
- , « El tríptico del diablo. En torno al libro de *Sendeban* », *Bulletin Hispanique*, 99, num. 2, juillet-décembre 1997, p. 347-371.
- , « Arte de enseñar, arte de contar. En torno al *exemplum medieval* », *X Semana de Estudios Medievales: La enseñanza en la Edad Media*, Logroño, Instituto de Estudios Riojanos, 2000, p. 303-328.
- BRETON Philippe, *Éloge de la parole*, Paris, La Découverte, 2007.
- CALVET Louis-Jean, *Le Jeu du signe*, Paris, Seuil, 2010.
- CICÉRON, *De l'Orateur*, Les Belles Lettres, 2003.
- CORTEZ Yves, *Le Français ne vient pas du latin ! Essai sur une aberration linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- FOUCAULT Michel, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.
- FREI Henri, *La Grammaire des fautes*, (1929), Rennes, Ennoïa, 2003.
- FREUD Sigmund, *Sur le rêve*, Paris, Gallimard, 1988.
- , « L'inquiétante étrangeté », *L'Inquiétante Étrangeté et autres essais*, (1985) Paris, Gallimard, 2003, p. 209-263.
- GENETTE Gérard, « Avatars du cratylysme », *Poétique. Revue de théorie et d'analyses littéraires*, n° 11, 1972, p. 367-394.
- GREEN André, *Le Temps éclaté*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2000.
- ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymologiarum sive Originum I & II*, Madrid, Biblioteca de Autores Cristianos, 1982.
- JAKOBSON Roman & WAUGH Linda, *La Charpente phonique du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.

- JULLIEN François, *Entrer dans une pensée ou des possibles de l'esprit*, Paris, Gallimard, 2012.
- MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.
- MESCHONNIC Henri, *La Rime et la Vie*, Paris, Gallimard, 2006.
- MILNER Jean-Claude, *L'Amour de la langue*, (1978), Paris, Verdier, 2009.
- MONNERET Philippe, *Le Sens du signifiant*, Paris, Honoré Champion, 2003.
- ORR John, *Essais d'étymologie et de philologie française*, Paris, 1963.
- PAULHAN Jean, *La Preuve par l'étymologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1953.
- PERELMAN Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *La Nouvelle Rhétorique. Traité de l'argumentation I & II*, Paris, PUF, 1958.
- PONGE Francis, « Le porte-plume d'Alger », *Méthodes*, (1961), Paris, Gallimard, 1988.
- REGGIANNI Christelle, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette, 2001.
- REICHLER-BÉGUELIN Marie-José, « Motivation et remotivation des signes linguistiques », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, tome LXV, fasc. 1, 1993, p. 9-30.
- ROLLAND Jean-Claude, *Les Yeux de l'âme*, Paris, Gallimard, 2010.
- DE SAUSSURE Louis & OSWALD Steve, « L'engagement comme notion cognitive associée au destinataire », *L'Analisi linguistica e letteraria*, XVI, 1, 2008, 475-488.
- VENDRYÈS Joseph, « Pour une étymologie statique », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, XLIX, 1953, p. 1-19.
- VIGNAUX Georges, *L'Argumentation. Essai d'une logique discursive*, Genève, Droz, 1976.
- , *Le Discours acteur du monde. Énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys, 1988.
- WINDISCH Uli, *Le K.-O. verbal. La communication conflictuelle*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1987.